

AGENCE DIANE IMMOBILIER

Honoraires au 12/02/2018

LOCAUX A USAGE D'HABITATION

Jusqu'à 100.000 euros : 8% T.T.C

De 101.000 à 200.000 euros : 6 % T.T.C

Au-delà de 200.000 euros : 5 % T.T.C

TERRAINS A BATIR : 6 % T.T.C

La totalité des prix affichés en vitrine ou sur internet s'entendent frais d'agence inclus .

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.